



P Ô L E M O N T R É A L A I S
D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE



PLAN DE TRAVAIL 2019-2020

MONTRÉAL, 7 JUIN 2019

PLAN DE TRAVAIL 2019-2020 DU PIA

PÔLE MONTRÉLAIS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

INTRODUCTION

Le plan de travail 2019-2020 marque la première année de mise en œuvre de ce nouveau pôle voué à soutenir l'adaptation et le développement de l'enseignement supérieur afin de faire face aux défis soulevés par l'intelligence artificielle. De notre point de vue, l'impact de l'IA s'exerce dans plusieurs dimensions de la vie collective et le Pôle doit permettre d'aborder toutes ces dimensions : scientifiques et techniques, économiques, sociales et éthiques.

Pour soutenir ses dix-neuf établissements membres, le Pôle entend déployer trois ordres de moyens : bâtir une communauté d'individus intéressés et engagés par les défis soulevés par l'IA ; accompagner la création de projets innovants en enseignement supérieur ; être à l'affût des développements et des besoins de formation suscités par l'IA.

Le plan de travail que nous présentons ici poursuit sept objectifs dont l'atteinte contribuera à concrétiser ces trois ordres de moyens et, ainsi, répondre aux défis que pose l'IA pour l'enseignement supérieur.

Les co-présidentes

Mylène Boisclair
Directrice générale
Cégep du Vieux Montréal

Sylvie Normandeau
Vice-rectrice adjointe, études de 1^{er} cycle et
formation continue
Université de Montréal

OBJECTIF 1 : MISE EN ŒUVRE DE LA STRUCTURE DE GOUVERNANCE SPÉCIFIÉE DANS L'ENTENTE-CADRE DE COLLABORATION

L'entente-cadre de collaboration à laquelle les dix-neuf établissements ont souscrit met en place une Table des partenaires se réunissant au moins une fois par année et un Comité de direction se réunissant régulièrement en cours d'année ; chaque instance ayant son mandat propre.

Actions spécifiques :

- Tenir au moins une assemblée générale de la Table des partenaires.
- Tenir informés les membres de la Table de l'avancement des travaux et des activités du PIA.
- Tenir des réunions régulières du Comité de direction.

OBJECTIF 2 : ORGANISATION DE DEUX ÉVÉNEMENTS

Bien que le Pôle ait débuté ces activités en septembre 2018, il n'a pas encore « pignon sur rue », il n'a pas fait l'objet d'une annonce publique. L'objectif du lancement est de marquer l'arrivée du Pôle dans l'espace public et d'assurer son rayonnement auprès de ses établissements membres et de leurs communautés, ainsi qu'auprès de son réseau de partenaires externes.

L'objectif d'un événement de type colloque au printemps 2020 (possiblement au début mai) sera de mettre en commun les connaissances et les meilleures pratiques. La formule reste à définir.

Actions spécifiques :

- Tenir l'activité de lancement le 22 août 2019.
- Déterminer la forme la plus adéquate pour l'activité du printemps.
- Tenir l'activité de colloque en mai 2020.

OBJECTIF 3 : RÉALISATION DE L'INVENTAIRE DES ÉLÉMENTS DE FORMATION EN IA

Ce projet entrepris au cours de l'année 18-19, avec le soutien du Service de planification académique et de recherche institutionnelle (SPARI) de l'UQAM, vise à dresser un inventaire des programmes et cours ayant pour objet principal l'intelligence artificielle dans les collèges et les universités situés à Montréal et à dresser un inventaire des composantes de formation abordant l'intelligence artificielle dans les programmes d'études pouvant toucher soit à la formation des producteurs d'IA, soit à la formation des usagers de l'IA.

Actions spécifiques :

- Procéder à la cueillette des données avec la collaboration des établissements.
- Analyser et rédiger le rapport d'enquête.
- Diffuser les résultats auprès des établissements et des partenaires intéressés.
- Prendre action sur la base des constats de l'enquête.

OBJECTIF 4 : APPEL DE PROJETS (VOLET PÉDAGOGIQUE ET VOLET COMPÉTENCES)

Afin de susciter l'émergence et la mise en œuvre de projets concertés entre les établissements collégiaux et universitaires, le Pôle consacre une somme de 1,4 M\$ pour soutenir des équipes qui développeront soit des projets visant à adapter ou à développer de la formation reliée à l'intelligence artificielle, soit produire des référentiels de compétences.

Activités spécifiques :

- Lancer l'appel de projets (fin août 2019).
- Former des jurys et procéder à l'évaluation des projets soumis.
- Créer des communautés de pratiques réunissant les participants aux projets.
- Préparer un prochain appel de projets.

OBJECTIF 5 : RÉALISATION D'UNE ANALYSE STRATÉGIQUE ET D'UN PLAN STRATÉGIQUE

Afin d'atteindre ses objectifs à moyen et long terme, le Pôle doit faire l'analyse de son environnement et des enjeux relatifs au besoin de formation en IA et établir une planification de nature stratégique pour la durée du financement prévu par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Actions spécifiques :

- Créer un comité de travail ;
- Consulter les directions des établissements membres ;
- Consulter des partenaires externes ;
- Rédiger le plan stratégique.

OBJECTIF 6 : CONNAISSANCE DES BESOINS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

Sans pour autant réaliser lui-même des études et des analyses des besoins du marché du travail, le Pôle entend exercer une veille et, au besoin, collaborer ou soutenir des projets visant l'analyse des besoins du marché du travail et de la société québécoise en intelligence artificielle.

Action spécifique :

- Recenser des analyses existantes sur les besoins de formation.

OBJECTIF 7 : REPRÉSENTATION DU PÔLE ET RÉSEAUTAGE

Le Pôle exercera une présence dans l'écosystème IA à Montréal et au plan national.

Action spécifique :

- Poursuivre la recherche de partenaires.